

DIALOGUE

La lettre d'information de DIAL

Numéro 28

Mars 2008

Editorial

Près de deux décennies après la signature de la Déclaration du Millénaire -fixant des objectifs précis de réduction de la pauvreté et d'amélioration de la santé, de l'éducation, de l'équité de genres- et à sept ans de l'échéance fixée pour atteindre ces Objectifs du Millénaire pour le Développement, le constat sur les progrès réalisés est plutôt pessimiste. Comme le montrent Ravallion et Shen (2007)¹, entre 1993 et 2002, le nombre de pauvres (hors Chine) s'est accru, tout particulièrement en Afrique subsaharienne, continent où se trouvent la plupart des pays les moins avancés. Ce constat pessimiste sur les progrès réalisés en Afrique pose la question de l'efficacité des politiques d'aide au développement.

Il est maintenant admis qu'il ne suffit pas d'avoir de bonnes politiques pour garantir une croissance soutenable. La qualité des institutions, la participation et l'appropriation de ces politiques sont essentielles. Il en est de même de l'existence ou non de mécanismes permettant de porter au débat public les problèmes auxquels sont confrontés la population et de la possibilité pour celle-ci d'exiger du gouvernement de rendre compte de son action (« accountability »). Les pays où les indices de gouvernance sont les plus faibles ont aussi les plus bas indices de développement humain (Kaufmann, 2005²) et attirent moins d'investissements (Mauro, 1996³).

L'idée s'est alors imposée parmi certains pays donateurs et institutions internationales de conditionner l'aide aux indicateurs de bonne gouvernance. Allant plus loin dans cette perspective, Ravi Kanbur propose d'inclure dans la formule d'allocation de l'aide non seulement les niveaux de développement (censés capter les besoins d'aide) mais aussi les variations de ces niveaux (reflet de la « productivité » de l'aide)⁴. Les débats récents sur la conditionnalité de l'aide ont cependant souligné les effets pervers d'une telle sélectivité : les pays les plus pauvres étant aussi très souvent ceux dont les institutions sont faibles, les réformes tardent à être mises en œuvre et la démocratie est mise à mal. Ainsi, en 2006, la moitié de l'aide publique au développement (en excluant l'allègement de la dette) a bénéficié à seulement cinq des 38 pays qualifiés d'États fragiles par l'OCDE, principalement des pays en situation de conflit (Afghanistan, Soudan et RDC). Le débat sur les critères d'allocation de l'aide s'est enrichi avec la contribution de Denis Cogneau et Jean-David Naudet⁵ en introduisant le principe d'égalité de chances, prenant en compte les handicaps structurels de croissance plutôt que la qualité des politiques passées. Ces handicaps structurels pèsent lourdement dans une catégorie de pays qu'il est convenu d'appeler les *États fragiles*.

Une partie des travaux sur les États fragiles présentés dans ce numéro de Dialogue a été réalisée dans le cadre du programme *Low Income Countries Under Stress* (LICUS) de la Banque mondiale. L'approche développée par Lisa Chauvet (IRD, DIAL) et Paul Collier (Université d'Oxford) propose en premier lieu une définition opérationnelle des « États fragiles » centrée sur les institutions et les politiques mises en œuvre par les gouvernements plutôt que sur les résultats de ces politiques. En second lieu, les recherches entreprises ont permis de préciser les facteurs associés aux blocages empêchant la mise en œuvre et la soutenabilité des réformes politiques. Enfin le dernier point abordé est de savoir de quelle façon l'assistance technique et l'aide financière peuvent contribuer à lever les contraintes qui pèsent sur les États fragiles.

Depuis janvier 2008, Javier Herrera, directeur de l'Unité de recherche DIAL assume également la fonction de directeur du GIE DIAL à la demande de son Conseil d'Administration. Il succède à Jacky Fayolle.



DIALOGUE
est une publication
semestrielle de DIAL
éditée à 1.500 exemplaires
en français et en anglais.

Formule d'abonnement
gratuit disponible sur notre site
www.dial.prd.fr

Directeur de publication :
Javier Herrera
Mise en page :
Coryne Ajavon
Conception graphique :
www.iAntal.com
Impression :
Ateliers J. Hiver
N°ISSN : 1254-7182

GIE DIAL fondé par
l'Agence Française de
Développement et l'Institut
de Recherche pour le
Développement.

UR DIAL de l'Institut de
Recherche pour le
Développement.

AIDE ET REFORME DANS LES ETATS FRAGILES

L'interaction grandissante des pays qui accompagne le processus de mondialisation a provoqué un regain d'intérêt de la communauté internationale pour la problématique des Etats dits « fragiles ». En effet, ces pays – qualifiés aussi d'Etats défaillants ou de partenariats difficiles – sont perçus comme une menace pour la sécurité internationale (pandémie, terrorisme, etc.). Ils constituent en outre l'ensemble de pays les plus pauvres de la planète, qu'une persistante faiblesse institutionnelle exclut du processus de développement mondial.

Dans un travail mené sur les réformes dans les Etats fragiles, nous avons tenté d'identifier les principaux blocages au changement dans ces pays et les opportunités d'actions efficaces pour la communauté internationale.

1. Définir les Etats fragiles

Il est possible de distinguer deux dimensions de la fragilité des Etats. Les politologues considèrent que les Etats faillissent quand ils ne sont plus en mesure d'assurer la sécurité interne et externe de leurs citoyens. Pour les économistes la fragilité des Etats relève de leur incapacité à offrir aux populations les opportunités économiques leur permettant de sortir de la pauvreté.

Nous adoptons une définition économique de la défaillance des Etats. Le concept d'Etat fragile fait référence, dans notre analyse, aux pays pauvres ayant de faibles institutions et politiques économiques. Par pays pauvre, nous entendons les pays à faible revenu, classés comme tels par la Banque mondiale (Rapport sur le développement dans le monde, 1977-2004).

Si l'identification des pays pauvres est relativement consensuelle, la faiblesse des politiques et des institutions est plus délicate à apprécier. Nous utilisons le Country Policy and Institutional Assessment (CPIA) de la Banque mondiale qui évalue sur une échelle de 1 à 6 vingt aspects des politiques économiques et des institutions¹. Le principal avantage du CPIA est de fournir une évaluation des choix de politiques effectués par les gouvernements plutôt que des performances économiques, qui peuvent être affectées par des facteurs sur lesquels les pays n'ont pas prise (e.g. chocs

externes climatiques, commerciaux). Mais le CPIA présente aussi des désavantages certains. Comme tout système de notation subjectif, il est largement influencé par le jugement des économistes de la Banque mondiale qui ont tendance à évaluer plus positivement les pays à forte croissance, quels que soient leurs choix de politiques économiques et structurelles. Cette subjectivité de la notation est toutefois susceptible d'être essentiellement problématique pour les pays ayant un CPIA moyen ou supérieur. Il émerge le plus souvent un consensus en ce qui concerne les pays tout en bas du spectre du CPIA – comme l'Angola, les Comores, la RDC, le Congo, Haïti, le Liberia, etc.

Nous considérons comme fragiles les pays à faible revenu ayant un CPIA inférieur à 2,5 durant au moins 4 années consécutives. Cette condition de 4 ans nous permet de distinguer les crises temporaires des situations de dysfonctionnement persistant. La liste des Etats fragiles, suivant cette définition, est présentée dans le Tableau 1.

2. Une absence persistante de réforme ...

Les Etats fragiles se caractérisent par une absence persistante de réforme. Les épisodes de réformes auxquels nous nous intéressons sont ceux qui permettent à un pays de quitter la catégorie des Etats fragiles. L'amélioration de la situation économique et institutionnelle doit donc être substantielle : nous considérons que le score du CPIA, initialement inférieur à 2,5, doit atteindre un niveau supérieur à 3,5 pour que la situation économique et institutionnelle des pays se soit substantiellement améliorée.

Les épisodes de réformes suivant cette définition sont présentés dans le Tableau 1. Plus de la moitié des Etats fragiles depuis la fin des années 70 n'ont pas réussi à sortir de cette catégorie, soulignant la dimension fortement persistante de ce statut. Confirmant l'intuition, l'estimation économétrique de la probabilité de réforme dans les Etats fragiles suggère que chaque année les chances qu'une réforme substantielle démarre sont inférieures à 2%. Une telle probabilité implique que l'espérance moyenne du statut d'Etat fragile avoisine les 55 ans.

Pour tenter d'expliquer l'absence persistante de réforme dans les Etats fragiles nous explorons deux catégories de blocages internes. La première catégorie de blocage

¹ Utiliser l'indicateur 'International Country Risk Guide' (ICRG) ne modifie pas les conclusions de notre analyse.

relève de la volonté politique de l'élite au pouvoir. La deuxième s'apparente à l'absence de « savoir » ou de « capacité » nécessaire à l'élaboration et à la mise en œuvre de la réforme. Nous analysons l'influence de ces deux types de blocages sur : (i) le démarrage d'une réforme substantielle (Chauvet et Collier 2007, 2008) ; (ii) la progression d'une réforme naissante en réforme substantielle (Chauvet et Collier, 2006, 2007).

Toute la difficulté réside dans la manière de saisir dans des estimations économétriques les deux catégories de blocages identifiées. Pour prendre en compte les préférences de l'élite au pouvoir, nous utilisons une variable de rente des ressources naturelles. L'hypothèse sous-jacente est que la présence de telles rentes incite l'élite à redistribuer les richesses à son soutien politique plutôt que de servir l'intérêt général. Dans ces conditions, les richesses naturelles diminueraient les chances qu'un pays sorte du statut d'Etat fragile. Bien sûr, le type de régime politique doit nécessairement être pris en compte et l'on peut penser que si le soutien politique de l'élite s'élargit, celle-ci a moins recours à une prédation socialement inefficace. Aussi nous introduisons dans nos estimations économétriques une variable saisissant le caractère démocratique des régimes² ainsi qu'une variable de *timing* des élections (le nombre de mois écoulés depuis la dernière élection).

Le deuxième type de blocage, lié à l'absence de « savoir », peut provenir de la trop faible proportion de personnes éduquées – soit parce qu'une faible proportion de la population a accès à l'éducation, soit parce que le pays est trop petit pour atteindre une masse critique d'élite éduquée. Nous introduisons donc dans nos estimations le niveau d'éducation et la taille de la population.

Les conditions préalables aux réformes

L'estimation des facteurs favorisant le démarrage d'une réforme substantielle suggère que volonté politique et savoir sont deux blocages essentiels. Une augmentation de la proportion de personnes ayant atteint le niveau d'éducation secondaire de 1 % multiplie par deux la probabilité de démarrage d'une réforme. Cela représente une forte diminution de la durée moyenne du statut d'Etat fragile, qui passe de 55 à 37 ans. En revanche, un accroissement de la part de la rente liée aux

ressources naturelles dans le PIB de 1% engendre une augmentation de la durée moyenne du statut d'Etat fragile de 7 ans.

Le caractère démocratique n'a pas, quant à lui, d'impact significatif sur les chances de réforme substantielle. Le *timing* des élections a en revanche une influence quadratique sur la probabilité de réforme: nos estimations suggèrent que la fréquence optimale des élections s'élève à 72 mois (Chauvet et Collier, 2007). Dans notre échantillon d'Etats fragiles, cette fréquence est de 61 mois. Augmenter la durée des mandats au niveau optimal permet de multiplier par trois la probabilité d'une réforme substantielle. L'horizon temporel politique des leaders a donc une importance cruciale dans leur choix de lancer des réformes : des échéances électorales trop rapprochées ont tendance à bloquer le changement.

Quels facteurs contribuent à la soutenabilité de la réforme ?

Une réforme naissante peut s'effondrer ou évoluer en réforme substantielle et permettre au pays de sortir du statut d'Etat fragile. Nous mettons en œuvre une analyse économétrique visant à identifier les facteurs bloquant l'évolution d'une réforme naissante en réforme substantielle (Chauvet and Collier, 2006). Nos estimations révèlent que la volonté politique de l'élite au pouvoir est essentielle pour la soutenabilité d'une réforme. Rappelons que nous saisissons les préférences de l'élite par l'importance de la rente liée aux ressources naturelles. L'existence d'une telle rente tend à retarder l'évolution d'une réforme naissante en réforme substantielle. Ce résultat peut s'interpréter de la manière suivante : si l'absence de réforme menace les revenus de l'élite, celle-ci peut se voir contrainte de mettre en œuvre des réformes qui seraient favorables à la société dans son ensemble. Toute source de financement permettant à l'élite de financer son soutien politique aura donc tendance à retarder les réformes. Ce résultat est confirmé par l'influence très défavorable à la réforme des chocs de prix positifs aux exportations. Une augmentation des recettes d'exportations liée à un choc de prix tend, en effet, à diminuer la probabilité qu'une réforme naissante évolue en réforme substantielle.

Nos résultats suggèrent également que le caractère démocratique des régimes influence le processus de réforme. Plus précisément, une relation quadratique en U entre le degré de

2 Mesuré par l'indicateur de la base Polity IV sur une échelle de 0 à 10.

démocratie et les progrès de la réforme suggère que trop peu de démocratie est nuisible au processus de réforme. Pour avoir une influence positive sur le processus de réforme, les institutions démocratiques doivent être suffisamment bien établies.

3. ...coûteuse pour les Etats fragiles et leurs voisins

L'importance des réformes dans les Etats fragiles dépend crucialement du coût de l'absence de réforme. Nous évaluons ce coût pour les populations des Etats fragiles, mais également pour leurs voisins (Chauvet, Collier et Hoeffler, 2007a ; 2007b).

Le coût de la fragilité des Etats provient de deux sources : sécuritaire et économique. La définition – économique – de la fragilité que nous avons retenue jusqu'à présent est donc élargie : elle combine les violences à grande-échelle à la faiblesse des institutions et des politiques économiques.

Nous estimons les pertes de revenu liées à la croissance relativement plus faible des Etats fragiles et de leurs voisins. La perte de croissance provenant de la faiblesse des institutions et des politiques économiques dans les Etats fragiles en paix s'élève à 2,6 points de pourcentage par an, auxquels s'ajoute une perte supplémentaire liée aux violences de 1,6 points de pourcentage par an.

Le statut d'Etat fragile est persistant et les pertes de revenu s'accumulent au fil du temps. Chaque année les Etats fragiles ont moins de 2 % de chance de sortir de cette catégorie. En combinant cette probabilité à la perte de revenu liée aux moindres performances de croissance, nous évaluons que les Etats fragiles perdent environ 5 fois leur PIB initial à cause de la faiblesse de leurs politiques et de leurs institutions et 0,65 fois leur PIB initial à cause des violences.

Les externalités négatives liées au voisinage des Etats fragiles sont également évaluées en termes de perte de croissance. Nos résultats économétriques suggèrent que la perte de croissance liée au voisinage d'un Etat fragile est la même que ce pays soit en guerre ou en paix et s'élève à 0,6 points de croissance par an. Cumulée dans le temps, la perte liée au Etats fragiles voisins s'élève à 1,5 fois le PIB initial.

Au total, le coût supporté par les voisins est toutefois largement supérieur au coût supporté par les populations des Etats fragiles. Il en est

ainsi car les Etats fragiles ont en moyenne 3,5 voisins et que le PIB initial des pays voisins est largement supérieur à celui des Etats fragiles eux-mêmes. En tenant compte du fait qu'il y a 23 Etats fragiles dans notre échantillon, le coût en valeur actualisée pour les populations des Etats fragiles s'élève à 800 milliards de dollars tandis que le coût pour leurs voisins s'élève à 4700 milliards de dollars. Le coût total représente donc 5500 milliards de dollars en valeur actualisée, soit environ 280 milliards de dollars par an.

Ce coût total annuel de la fragilité des Etats est extrêmement lourd. A titre de comparaison, il représente plus du double du budget d'aide publique au développement, même si celui-ci atteignait l'objectif de 0.7 % du PIB auquel les pays de l'OCDE se sont engagés. Plus de 80 % de ce coût est porté par les voisins des Etats fragiles suggérant que ces pays limitrophes ont un intérêt légitime dans l'amélioration de la situation de leurs voisins.

4. Comment aider les réformes dans les Etats fragiles ?

Le coût des Etats fragiles plaide en faveur d'une intervention de la communauté internationale grâce, notamment, à des politiques d'aide au développement. Toute la question réside alors dans le fait de déterminer si l'aide aux Etats fragiles est efficace et sous quelles conditions.

Assistance technique et aide financière aux Etats fragiles

Nous distinguons l'assistance technique de l'aide financière. Ces deux types d'aide sont susceptibles d'influencer différemment les contraintes pesant sur les réformes dans les Etats fragiles. L'assistance technique, par nature, contribue à la capacité du secteur public à mettre en œuvre les réformes. L'aide financière, quant à elle, peut influencer la contrainte de « savoir », à travers son impact sur l'éducation. Toutefois, l'horizon temporel de la réforme est bien plus court que le temps nécessaire à l'aide pour influencer le niveau national d'éducation. L'aide financière aux Etats fragiles modifie plus sûrement l'intérêt de l'élite pour la réforme. Son effet théorique sur les préférences de l'élite est toutefois ambigu. L'aide crée des incitations à la réforme à travers le système des conditionnalités. Mais elle peut également financer l'inertie (Rodrik, 1996) : si l'absence de réforme menace le financement par l'élite

de son soutien politique, un afflux d'aide peut lui permettre de retarder des réformes qui seraient sinon nécessaires.

Les rôles respectifs de l'assistance technique et de l'aide financière sont appréciés en termes de démarrage et la soutenabilité des réformes dans les Etats fragiles (Chauvet et Collier, 2006 ; 2008). Nos estimations économétriques suggèrent que l'assistance technique a une influence globalement positive sur les réformes : elle augmente la probabilité qu'une réforme substantielle démarre. Une fois la réforme amorcée, l'assistance technique soutient cet élan durant les premières années. Ces résultats suggèrent qu'une contrainte importante pesant sur les réformes est celle de la capacité du secteur public à les mettre en œuvre. Dans les premières années de réforme, le pays butte sur cette contrainte de capacité que l'assistance technique contribue à relâcher. Cette influence positive ne dure pas. Après quelques années de réforme, l'assistance technique n'a plus d'influence significative, phénomène qui peut s'expliquer par le fait que la capacité d'un pays à mettre en place des réformes évolue avec les réformes elles-mêmes. Au fur et à mesure que la réforme progresse, les besoins en assistance technique deviennent donc plus faibles.

L'aide financière n'a en revanche d'influence significativement robuste ni sur le démarrage d'une réforme ni sur sa soutenabilité. Si dans certaines estimations l'aide a un effet significatif, il est négatif : tout comme la rente liée aux ressources naturelles ou aux chocs positifs de prix aux exportations, un afflux d'aide tend donc à diminuer la probabilité qu'une réforme naissante évolue en réforme substantielle.

L'importance des fenêtres d'opportunité

Nos résultats suggèrent que l'intervention des pays donateurs doit suivre une séquence en fonction de l'évolution de la réforme. Nous trouvons, par exemple, qu'allouer de l'assistance technique si aucun signe de réforme, de changement, n'est émis par le pays receveur est inefficace. Une réforme naissante peut donc être considérée comme le signal – observable par les donateurs – qu'un changement s'amorce dans le pays. Les conclusions que nous obtenons en utilisant des signaux alternatifs – changement de leader, situation de post-conflit – sont très proches. Il semble donc exister des fenêtres d'opportunité d'action pour les bailleurs de fonds dans les

Etats fragiles. Mais si aucun signe de changement n'est envoyé par le pays, les interventions d'assistance technique et le soutien financier sont inefficaces, voire néfaste au processus de réforme.

Une supervision accrue des projets d'aide dans les Etats fragiles

Dans une analyse complémentaire, nous explorons l'efficacité de la supervision des projets d'aide dans les Etats fragiles (Chauvet, Collier and Fuster, 2006). Nous estimons la probabilité de succès de quelques 2000 projets de la Banque mondiale en fonction des caractéristiques des projets, de facteurs macro-économiques et institutionnels. Nos résultats suggèrent que la supervision des projets par les économistes de la Banque mondiale est relativement plus efficace dans les Etats fragiles que dans les autres pays en développement.

Une interprétation de ce résultat tient au fait que la supervision est substituable à la convergence des objectifs des pays receveurs et donateurs. La divergence des objectifs des bailleurs de fonds et des Etats fragiles quant à l'utilisation des fonds – une divergence que l'expression « partenariats difficiles » révèle largement – semble donc pouvoir être compensée par la supervision des projets : la supervision est donc relativement plus efficace quand les objectifs des donateurs et des receveurs divergent. Notre analyse révèle malheureusement que les projets d'aide dans les Etats fragiles sont relativement moins bien supervisés que dans les autres pays.

Conclusion

Une caractéristique essentielle des Etats fragiles est la persistance de leur fragilité. Pour expliquer l'absence de changement dans ces pays, nous déterminons plusieurs sources de blocage et tentons d'identifier des leviers d'action pour la communauté internationale. Une source majeure de blocage semble être la volonté politique de l'élite au pouvoir à mettre en place des réformes. A ce titre, les richesses naturelles, les recettes d'exportations inattendues et l'aide financière tendent à amoindrir la préférence de l'élite pour la réforme. Une autre source de blocage provient du manque de « savoir » ou de « capacité ». L'assistance technique et l'aide ciblée sur l'éducation permettent de relâcher ces contraintes et ont une influence positive sur le processus de réforme dans les Etats fragiles. Mais l'intervention des pays donateurs doit

tenir compte des fenêtres d'opportunité d'action : si aucun signe de changement n'est envoyé par le pays, alors l'intervention des bailleurs pourrait être contre-productive.

**Lisa Chauvet
Paul Collier**

Références bibliographiques

Chauvet, L. et P. Collier (2008), « What are the preconditions for turnarounds in failing states? » A paraître dans *Conflict Management and Peace Science*. *

Chauvet, L. et P. Collier (2007), « Elections and reform in failing states ». Article préparé pour la Conférence de WIDER sur les États fragiles, 15-16 Juin 2007, Helsinki. *

Chauvet, L. et P. Collier (2006), « Helping hand? Aid to failing states ». DIAL Document de travail 2006/14.

http://www.dial.prd.fr/dial_publications/dial_publi_doctrav.htm

Chauvet, L., P. Collier et A. Fuster (2006), « Supervision and project performance: a principal-agent approach ». Mimeo, IRD, DIAL, Paris and Department of Economics, University of Oxford, CSAE. *

Chauvet, L., P. Collier et A. Hoeffler (2007a), « The cost of failing states and the limits to sovereignty ». WIDER Research Paper n°2007/30. *

Chauvet, L., P. Collier et A. Hoeffler (2007b), « Paradise lost. The costs of states failure in the Pacific ». WIDER Research Paper n°2007/16. *

Rodrik, D. (1996), « Understanding Economic Policy Reform ». *Journal of Economic Literature* 34(1): 9-41.

Tableau 1. Liste des Etats fragiles et des épisodes de réformes.

Etats fragiles de 1977-2004 Pas de réforme substantielle	Etats fragiles ayant mis en œuvre une réforme substantielle	Date
Angola	Albanie	1991-1995
Cambodge	Bangladesh	1977-2000
Comores	Benin	1987-2002
Congo, Dem. Rép.	Burkina Faso	1987-1994
Congo, Rép.	Burundi	1983-1988
Guinée Equatoriale	Rép. Centrafricaine	1977-1989
Guinée	Côte d'Ivoire	1992-2000
Guinée-Bissau	Egypte	1988-2000
Haïti	Ethiopie	1991-2000
Laos	Ghana	1982-1987
Liberia	Guyane	1987-1996
Mauritanie	Honduras	1989-1995
Mozambique	Indonésie	1977-1987
Myanmar	Lesotho	1987-1998
Niger	Madagascar	1978-1991
Nigeria	Népal	1985-2003
Iles Salomon	Nicaragua	1989-1996
Sao Tome & Principe	Ouganda	1986-1998
Sierra Leone	Pakistan	1979-1990
Somalie	Rwanda	1994-2003
Sri Lanka	Tadjikistan	1997-2000
Soudan	Togo	1980-1987
Tanzanie	Ukraine	1999-2003
Tchad	Vietnam	1988-1991
Turkménistan	Zambie	1990-2000
Ouzbékistan		

Source : Chauvet et Collier (2008). Les réformes soutenues sont définies comme des augmentations du CPIA allant de 2,5 ou 3,5, soutenue pendant au moins 2 ans.

* Ces articles sont consultables sur

http://mail.dial.prd.fr/dial_pagesperso/dial_chauvet/dial_pageperso_chauvet.htm

COMMUNICATIONS 2^{ème} SEMESTRE 2007

Ve Colloque francophone sur les sondages. (Marseille, 5-7 novembre). Communication de :

- Javier Herrera, Mireille Razafindrakoto et François Roubaud « *Gouvernance, démocratie et lutte contre la pauvreté : Enseignements tirés des enquêtes officielles auprès des ménages en Afrique francophone et dans la Communauté andine* »,
- Eloi Ouédraogo et Aude Vescovo « *Effet du plan de sondage dans les enquêtes emplois : les enquêtes 1-2-3 en Afrique de l'Ouest* »,
- Mireille Razafindrakoto et François Roubaud « *Peut-on se fier aux bases de données internationales sur la corruption ? Une confrontation entre enquêtes-experts et enquêtes-ménages en Afrique subsaharienne* ».

5^e Conférence de Population africaine. Communication de Philippe Antoine « *Transformation des modèles matrimoniaux (mariage, divorce et remariage) dans quatre capitales africaines : Antananarivo, Dakar, Lomé et Yaoundé.* », (Arusha, Tanzanie, 10-14 décembre).

5th Development Economics PhD Seminar - DIAL-EEP-EUDN Charlotte Guénard discutante de l'article de Lucia Corno (Université de Bocconi, Milan) « *Learning (or not) in health seeking behavior: evidence from rural Tanzania*, (Paris, 6 décembre).

AFD. Communication de Denis Cogneau « *Critères d'allocation de l'aide* », (Paris, 25 novembre).

AFD - Banque mondiale – HCCI – MAE – OCDE - Réseau Impact, Forum Equité et Développement. Communication de Denis Cogneau « *Derrière l'équité : quelles inégalités et quelles politiques ?* », (Paris, 6 novembre).

AFSE, LVI Conférence annuelle. (Paris, 20 et 21 septembre). Communications de :

- Thomas Bossuoy « *L'ethnicité comme ressource en capital social* »,
- Emmanuelle Lavallée « *Les mécanismes à l'origine de la corruption* ».

CEPS/INSTEAD (Centre d'Etudes de Populations, de Pauvreté et de Politiques Socio-économiques / International Network for Studies in Technology, Environment, Alternatives, Development). (Differdange, Luxembourg, 6-8 novembre). Communication de :

- Jean-Pierre Cling « *Pauvreté et politiques publiques au Vietnam (1993-2004)* »,
- Emmanuelle Lavallée « *Pauvreté et institutions au Mali : quelques enseignements de l'enquête ELIM 2006* », Conférence sur la pauvreté : dynamiques, institutions et accès aux besoins essentiels.

Chaire Quételet 2007, Dynamiques de pauvretés et vulnérabilités. Mesures et processus explicatifs en démographie et en sciences sociales. Communication de Philippe Antoine, Alioune Diagne « *Trajectoire biographique et périodes de précarité à Dakar* », (Louvain-la-Neuve, 27-30 novembre).

ECINEQ, 2nd meeting. (Berlin, Allemagne, 12-14 juillet). Communication de :

- Denis Cogneau et Sandrine Mesplé-Somps, « *Inequality and Equity in Africa* ».
- Sandrine Mesplé-Somps « *Optimal Fiscal Policies according to Equality of Opportunity. A case study applied to Ivory Coast* ».

Forum Science et Société. Communication de Javier Herrera « *Pauvreté et Développement* », (Québec, 2-4 novembre).

GDR « Economie du développement et de la transition ». Communication de Philippe De Vreyer, Flore Gubert et François Roubaud « *Migration, Self-selection and Returns to Education in the WAEMU* », Clermont-Ferrand, 3 juillet).

OCDE, Experts Meeting on Return Migration. Communication de Flore Gubert « *Why do migrants return?* ». (Paris, 12 novembre).

OCDE Rencontres des Experts de l'Eau « Sustainable Financing for Affordable Water Services: From Theory to Practice ». Communication de Anne Olivier :

« *Affordability: Principles and Practice* », (Paris, 14 novembre).

PROPOLI-MINDES-Unión Europea, Mesa de Concertación de Lucha contra la Pobreza de Lima. Pobreza Urbana : Realidades y Desafíos. Communication de Javier Herrera « *Caracterización de la pobreza urbana y del empleo en Lima metropolitana* ». (Lima, 11 septembre).

STATDEV, Séminaire de présentation et de diffusion des Résultats. Communication de Emmanuelle Lavallée « *Pauvreté et institutions au Mali : quelques enseignements de l'enquête ELIM 2006* », (Bamako, Mali, 29 novembre).

SWIHA (Systemwide Initiative on HIV/AIDS and Agriculture), Conférence internationale « From Research to Actions: Mitigating the impacts of HIV/AIDS on Agriculture and food security ». Communication de Philippe Bocquier « *Impact Evaluation of a Nutrition Intervention within a Comprehensive ART Care Package in Benin* », (Cotonou, Bénin, 1-4 octobre).

UCW Project, Child labour, Education and Youth Employment. Communication de Nelly Rakoto-Tiana, « *Travail et scolarisation des enfants en milieu rural à Madagascar : le rôle respectif du revenu parental et de la vulnérabilité face au risque* », (Paris, 13-14 décembre).

UN-ESCAP, Atelier « régional Informal Employment and Informal Sector Data Collection: Strategy, Tools and Advocacy » Statistics Division. Communications de François Roubaud « *1-2 HUEM Surveys: introduction to sampling design* » et « *1-2 HUEM Surveys for National Accounts: some elements for estimation procedure* », (Bangkok, Thaïlande, 19-21 septembre).

Université de Laval, Séminaire du Vendredi. Communication de Javier Herrera « *Poverty Dynamics in urban Peru and Madagascar* », (Québec, 2 novembre).

Université de Nantes. Séminaire LEN Laboratoire d'Economie de Nantes. Communication de Mathias Kuepie, Christophe J. Nordman et François Roubaud

« *Education and Labour Market Outcomes in Sub-Saharan West Africa* », (Nantes, 13 septembre).

Université d'Oxford, Economic History Seminar, Nuffield College. Communication de Elise Huillery « *The long term impact of European settlement within former French West Africa* », (Oxford, Royaume-Uni, 29 novembre).

Université de Pékin, CHEDS (Center for Human and Economic Development) – PNUD, International Workshop on Dimensions and Indicators of Human Development. Communication de Javier Herrera, Mireille Razafindrakoto et François Roubaud, « *Using Household Surveys to Monitor Governance and the Multiple Dimensions of Poverty* », (Pékin, Chine, 3-4 novembre).

WIDER Conference « Southern Engines of Global Growth: China, India, Brazil and South Africa ». Communication de Jean-Pierre Cling et Jean-Raphaël Chaponniere « *Vietnam following in China's footsteps: the third wave of emerging Asian economies* », (Helsinki, Suède, 7-8 Septembre).

Notes de l'éditorial

1. Chen S. & Ravallion, M. (2007): « Absolute Poverty Measures for the Developing World, 1981-2004 », World Bank Policy Research Working Paper 4211.
2. Kaufmann, D. (2005): « Human Rights and Development: Towards Mutual Reinforcement » in Alston, Ph., Robinson, M. (éds.), Human Rights and Development. Oxford University Press, pp.352-402.
3. Mauro, P. (1996): « The Effects of Corruption on Growth, Investment, and Government Expenditure, » IMF Working Paper 96/98.
4. Ravi Kanbur R. (2005): « Reforming the Formula: A Modest Proposal for Introducing Development Outcomes in IDA Allocation Procedures », CEPR Discussion Papers n°4971.
5. Cogneau D., & Naudet, D. (2007): « Who deserves aid? Equality of opportunity, international aid and poverty reduction », World Development, 35(1) pp.104-120.

Documents de travail diffusés en 2007

Les documents sont disponibles sur le site <http://www.dial.prd.fr>

- DT 2007-01** **Are poor neighbourhoods opposed to democracy? The case of Antananarivo, Madagascar**
François Roubaud, Jean-Michel Wachsberger
- DT 2007-02** **Youth and labour markets in Africa, A literature review**
DIAL
- DT 2007-03** **Programme de lutte contre la pauvreté et stratégie de croissance au Sénégal. Les deux politiques se complètent-elles ?**
Sandrine Mesplé-Somps
- DT 2007-04** **Is there a glass ceiling in Morocco? Evidence from matched worker-firm data**
Christophe Jalil Nordman, François-Charles Wolff
- DT 2007-05** **Is the end of the MFA a threat for the Tunisian economy?**
Mohamed Ali Marouani
- DT 2007-06** **Export processing zones in Madagascar: The impact of the dismantling of clothing quotas on employment and labour standards**
Jean-Pierre Cling, Mireille Razafindrakoto, François Roubaud
- DT 2007-07** **Focused targeting against poverty. Evidence from Tunisia**
Christophe Muller, Sami Bibi
- DT 2007-08** **Anti-poverty transfers without riots in Tunisia**
Christophe Muller
- DT 2007-09** **On-the-job learning and earnings in Benin, Morocco and Senegal**
Christophe J. Nordman, François-Charles Wolff
- DT 2007-10** **Migration, self-selection and returns to education in the WAEMU**
Philippe De Vreyer, Flore Gubert, François Roubaud
- DT 2007-11** **Trade-induced changes in economic inequality: assessment issues and policy implications for developing countries**
Sylvain Chabe-Ferret, Julien Gourdon, Mohamed Ali Marouani, Tancrede Voituriez
- DT 2007-12** **Robust multiperiod poverty comparisons**
Johannes Gräb, Michael Grimm
- DT 2007-13** **Travailler à l'âge de la retraite ? Comparaison de la situation dans sept capitales ouest-africaines**
Philippe Antoine
- DT 2007-14** **L'emploi, le chômage et les conditions d'activité en République Démocratique du Congo : Principaux résultats de la phase 1 de l'Enquête 1-2-3, 2004-2005**
Thimotée Makabu Ma Nkenda, Martin Mba, Constance Torelli
- DT 2007-15** **Le secteur informel en milieu urbain en République Démocratique du Congo : performances, insertion, perspectives. Principaux résultats de la phase 2 de l'Enquête 1-2-3, 2004-2005**
Thimotée Makabu Ma Nkenda, Martin Mba, Sébastien Merceron, Constance Torelli